

G. VAN GOIDENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOISENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Les problèmes de malpropreté dans l'espace public est une préoccupation majeure de nos concitoyens qui actent régulièrement des manquements sévères dans l'ensemble des quartiers de notre commune.

Si la problématique a eu tendance à se généraliser, il faut néanmoins convenir que la situation dans certains quartiers atteint des niveaux de gravité particulièrement préoccupants. Cureghem est, bien évidemment, concerné.

Les dépôts clandestins en tous genres jonchent l'espace public au point, parfois, de gêner la circulation sur les trottoirs et voiries. L'insalubrité est, dans certains cas, telle qu'elle ne peut avoir que des impacts sévères sur la santé publique de ce quartier densément peuplé.

Qui peut espérer garder une bonne santé en vivant à côté de dépôts quasi permanents où croupissent, pêle-mêle, des déchets alimentaires, des déchets de chantier, des meubles usagés, des bidons de produits chimiques et même des excréments humains. Pourtant, des êtres humains sont obligés de vivre à proximité de ces amas dont la puanteur est parfois insupportable.

Par ailleurs, l'activité des abattoirs semble générer, malgré diverses initiatives, encore de nombreuses nuisances qui doivent, en plus des problèmes de sécurité, être supportées par les riverains.

Ces derniers mois, les plaintes des habitants se sont exprimées avec une exaspération accrue. Les promesses quant au renforcement des politiques de propreté publique grâce à l'augmentation du « PRI » a suscité des attentes désormais déçues. Déception renforcée par la conviction que les priorités réelles du quartier ne sont pas prises en compte malgré leur degré d'urgence. Dans les échanges d'e-mails, il est fait allusion à un « *réfèrent propreté pour le quartier* ».

Ainsi, le Collège peut-il nous expliquer ce qu'il compte déployer durant les deux dernières années de l'actuelle législature pour redresser concrètement une situation particulièrement critique, voire dramatique en termes de propreté publique.

Ensuite, outre le travail de ramassage, des mesures de sanctions à l'égard de certains comportements, certaines approches seront-elles mises en œuvre ou renforcées ? Des caméras, dont certaines sont factices, ont été acquises, où ont-elles été déployées ? Avec quels résultats ?

Enfin, comment se fait-il que le « référent propreté » ait attendu les derniers jours pour prendre contact avec les innombrables plaignants ? D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Nous sommes effectivement conscients du problème ; oui, il y en a encore ; oui il y a encore du travail à faire. Mais peut-être serait-il important de rappeler que le tri est obligatoire à Bruxelles, et que les sacs poubelles se placent c'est contre la façade et non au coin de la rue ou au pied d'un arbre lorsqu'il y en a un. Même si ce n'est pas facile, il en va de la salubrité publique que chacun essaye de bien respecter les règles concernant les déchets. Le dépôt clandestin est interdit. On ne peut mettre ses encombrants tel quel sur le trottoir. Ne serait-ce pas un message à faire passer, aussi ?

Depuis un peu plus d'un an, nous organisons tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, au moins un mini-Recypark sur le territoire de la Commune, sur seize sites. Quatre sont à Cureghem. Ainsi, chaque mois, il en va de neuf mini-Recypark organisés juste à Cureghem. Est-ce suffisant ? Vraisemblablement, non, et j'ai donc demandé aux équipes de proposer des solutions pour augmenter le nombre de mini-Recypark à Cureghem, plus spécifiquement dans les alentours de Clémenceau.

Personnellement, j'ai une pensée pour tous nos agents qui doivent nettoyer tous les jours les crasses et les déchets dont vous parlez.

Il est donc important pour nous, d'agir en parallèle sur de l'information, mais bien entendu sur de la répression, ainsi que sur l'exemplarité de notre service rendu. De l'information car ce que vous décrivez comme situation, avec des déchets qui jonchent les trottoirs, ne peut pas se produire. Les gens manquent d'information sur la manière par laquelle ils doivent jeter leurs déchets. Et malheureusement, si une personne se comporte mal, d'autres risquent de s'en inspirer et de faire pareil. Nous sommes clairement arrivés au temps de la sanction à ce sujet.

Le travail de la propreté est difficile, il n'est pas fini, et est continu. Cureghem, plus qu'un autre, est un quartier avec régulièrement de nouveaux arrivants, qui ne connaissent pas toujours toutes les règles concernant leur quotidien.

Une de mes volontés au début du lancement du « Plan Propreté 2021-2024 » était de stabiliser les équipes chargées de Cureghem. Mon souhait était de rendre fixe chaque balayeur ou chauffeur qui vident les corbeilles, afin qu'un lien particulier puisse s'établir entre lui et le quartier. Nous avons donc engagé par des contrats fixes les balayeurs d'une zone qui était avant cela majoritairement composée de contrats avec le CPAS, des « article 60 ».

Mais nous voulons encore aller plus loin que cela. Nous l'avons déjà expliqué lors de la séance d'information du 21 septembre dernier mais, depuis ce lundi, a débuté le

projet « Respect 1070 Cureghem », suivant la méthodologie « MMM ». Dans le cadre de ce projet conjoint avec la police et la prévention, nous mettons le centre de Cureghem comme quartier prioritaire, concernant le balayage et la collecte, corbeilles et encombrants.

Autrement dit, lorsqu'un agent qui s'occupe de cette zone sera en congé ou malade, il sera ponctuellement remplacé par un agent travaillant habituellement sur une autre zone que Cureghem, de sorte que notre service rendu soit maximal, au niveau du balayage et au niveau de la vidange des corbeilles qui devront être vidées tous les jours de manière prioritaire.

Concernant les référents de propreté, effectivement, pour donner suite au « Plan Propreté 2021-2024 », chaque quartier de notre commune s'est vu attribuer un référent de quartier chargé de l'information et de la verbalisation de son secteur. C'est donc cet agent qui gère, par exemple, les caméras de propreté de son quartier, qui propose des planques ou des fouilles, mais qui accompagne aussi les comités de quartiers ou citoyens engagés pour la propreté dans leurs actions pour améliorer notre espace public. Le référent de quartier Cureghem a pris contact avec les deux nouveaux comités de quartier dès qu'il a eu connaissance de leur existence.

Les caméras, parlons-en. Depuis janvier 2022 nous avons alloué cinq de nos vingt vraies caméras à Cureghem, elles ont par exemple été placées rue Brogniez, rue Haberman, rue Ropsy Chaudron, rue de la Poterie, place Bara, rue Jules Ruhl, rue Otlet, rue Plantin, rue Sergent Debruyne, chaussée de Mons à l'angle de la rue de Liverpool, et rue Broyère. Les résultats étaient à chaque fois positifs, car les dépôts se sont arrêtés. Malheureusement, ils reviennent assez vite une fois que la caméra n'est plus là.

C'est pour cette raison que nous passons à dix caméras dans la dynamique « MMM ». C'est donc Cureghem, qui est effectivement notre quartier le plus compliqué niveau propreté, qui recevra la moitié de nos caméras de propreté. Et, à cela, pourront se rajouter d'éventuelles fausses caméras.

J'ai aussi demandé une liste des endroits les plus compliqués du centre de Cureghem en matière de propreté. Et pour chacun de ces endroits, une réponse structurée est attendue pour venir à bout du problème et le résoudre dans la durée.

Si l'évaluation de ces différents dispositifs est positive, nous couvrirons tous le quartier de Cureghem dans les prochains mois avec la même priorité.

J.-J. BOELPAEPE fait remarquer que les membres du Conseil communal ne sont pas en nombre légal pour traiter d'un sujet aussi important que celui-ci. La majorité devrait assurer le quorum de cette séance à défaut d'en assurer le bon fonctionnement.

G. VAN GOISENHOFEN appuie que, manifestement, bon nombre des membres du Conseil sont sortis de la salle. Néanmoins, en revenant sur la question sérieuse de la

malpropreté, il entend que le Collège est conscient du problème et souligne que ce dernier s'applique à répondre à des questions, ce qui est un bon exemple. Monsieur l'Echevin NEUZY a dit que le temps était désormais à la sanction. Effectivement, certaines situations sont des atteintes réelles et brutales à la qualité de vie mais aussi à la santé. Il suffit d'aller se balader dans certains endroits pour se rendre compte que le fait de vivre dans certains lieux à Cureghem est attentatoire à la santé. Il reste deux ans pour convaincre et rétablir un semblant de normalité. Les habitants de ce quartier ont aussi droit à la dignité malgré les gens qui ne respectent pas la propreté. Il ressent auprès de ces personnes, qui s'expriment régulièrement, une envie de changement profond, ce qui constitue un puissant levier. Au lieu d'en faire un élément de crainte ou de critique, il faut accueillir cela positivement. Il y a là une possibilité d'un changement profond et de renforcement des efforts qui pourraient être consentis.